



### Attribution du Prix et de la bourse d'études de la Fondation Dr A.T. Shousha

1. Suite aux recommandations du Comité de la Fondation Dr A.T. Shousha lors de la soixante-troisième session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la Méditerranée orientale, le Conseil exécutif a attribué le Prix de la Fondation du Dr A.T. Shousha pour 2017, par décision EB140(11), au Dr Yasmin Ahmed Jaffer (Oman) pour son importante contribution à l'action de santé publique dans la région géographique dans laquelle le Dr Shousha a travaillé pour l'Organisation mondiale de la Santé.
2. Le Dr Yasmin Ahmed Jaffer est récompensée pour son importante contribution dans le domaine de la santé publique à Oman, et plus particulièrement de la santé de la femme et de l'enfant. Elle est diplômée de la Faculté de médecine de l'Université de Bagdad en 1983, et est titulaire d'un Master en santé maternelle et infantile obtenu à l'*Institute of Child Health* de l'*University College* de Londres en 1989.
3. Elle est actuellement consultante principale et conseillère à la Direction générale des soins de santé primaires à Oman. De 1993 à 2014, elle a occupé la fonction de Directeur du Département de la Santé familiale et communautaire, où elle a supervisé une extension majeure des services de santé maternelle et infantile. Parmi ses nombreuses réalisations, le Dr Ahmed Jaffer a coordonné le Plan national pour la Santé de la Femme et de l'Enfant, et a joué un rôle central dans l'établissement du programme national d'espacement des naissances, en soutenant l'introduction de politiques garantissant la disponibilité de moyens de contraception pour les couples. Au cours de son mandat de Directeur du Département pour la Famille et la Santé communautaire, le taux de fécondité total à Oman est passé de 6,9 à 3,13 entre 1993 et 2007, et la couverture en cliniques prénatales ainsi que la pratique de l'accouchement en milieu hospitalier ont été grandement développées.
4. Le Dr Ahmed Jaffer a été membre de nombreux comités nationaux clés, tels que ceux dédiés aux droits de l'enfant, à la nutrition, à la santé à l'école, à l'assurance qualité, à la mortalité maternelle et à la santé maternelle et infantile. Elle a également contribué à l'élaboration de nombreuses politiques nationales, notamment sur la population et le développement des personnels, ainsi qu'à l'élaboration du Code omanais pour l'interdiction de la commercialisation de substituts de lait maternel et de la stratégie nationale pour les femmes. En tant que chercheur, ses travaux ont fait l'objet de publications dans de nombreuses revues nationales et internationales, plus particulièrement dans le domaine de la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent.
5. Le Prix de la Fondation Dr A.T. Shousha pour 2017, qui consiste en une médaille et l'équivalent de deux mille cinq cents francs suisses en dollars des États-Unis d'Amérique, sera remis au Dr Ahmed Jaffer par le Président de la soixante-quatrième session du Comité régional.
6. Il est également prévu que le Comité de la Fondation Dr A.T. Shousha se réunisse durant la soixante-quatrième session du Comité régional afin d'examiner les candidatures pour le prix et la bourse d'études pour 2018. Conformément aux statuts, le Comité se composera des membres suivants : le Président et les deux Vice-présidents du Comité régional.
7. Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé est Administrateur de la Fondation et le Directeur régional est Secrétaire du Comité de la Fondation.